

Rapport moral 2020

par Stéphane Raimbault, Président

Que je vous dise que nous avons tous vécu une année 2020 inattendue et très particulière, difficile pour certains ne vous étonnera pas.

Nos vies privées, le travail, nos engagements, le fonctionnement de nos associations ont été perturbés. Pour votre fédération, c'est une année avec très peu de réunions physiques, leur remplacement par des visio-conférences et davantage de moyens numériques.

Cependant, rien ne vaut un échange face à face, surtout qu'un temps de rodage était nécessaire avec les nouveaux outils et que, pour certains, une couverture internet trop faible ne permettait pas de recevoir simultanément l'image et le son.

L'activité n'a pas manqué cependant.

En voici trois exemples:

- Les panneaux publicitaires sont possibles mais pas n'importe où et avec des tailles maximales. L'administration y veille mais des cas subsistent. Suite à un dépôt de plainte, une entreprise a ainsi été condamnée à Avrillé, la sanction est lourde.

La fiche préparée par notre fédération régionale sur ce sujet est claire : vous pouvez aisément vérifier sur cette base ce qui se passe autour de vous afin que ce qui défigure nos paysages disparaisse. Nous vous y encourageons.

- Le projet d'installation d'un entrepôt sur une zone d'activité d'Angers Loire Métropole nous a permis une négociation aboutissant à préserver plus de 20 hectares de cette zone. Ce ne sera un véritable succès que si la collectivité décidait de ne plus urbaniser de zones humides. La disparition des zones humides peut être combattue avec succès. Nous serons vigilants à le rappeler!

- L'action " Sentinelles de l'Environnement " s'est bien développée en 2020. Le rapport d'activités le détaillera, mais je voudrais surtout dire combien cet outil permet de rendre visibles des cas qui sinon ne trouvent pas de solutions. Cependant, il ne peut s'agir d'une simple querelle de voisinage ou un intérêt particulier. Enfin, il faut des faits documentés avec précision afin de conseiller ceux qui nous sollicitent.

Les réunions du conseil d'administration et du bureau ont pu se dérouler, essentiellement en distanciel, traitant des dossiers, représentations ou positionnements.

Votre fédération est reconnue pour sa capacité à traiter de dossiers complexes, son investissement dans la durée et la pertinence de ses analyses. C'est un investissement de toute une équipe de bénévoles que nous pouvons saluer, ils le méritent.

Nous sommes maintenant 22 associations adhérentes: car 2 nouvelles associations nous ont rejoints. Il est certain que nous n'avons pu être assez actifs en votre direction.

Suite au vote par l'AG des membres du Conseil d'Administration, celui-ci a élu son bureau et un grand changement s'est opéré : président depuis plus de 10 ans, Yves Lepage souhaitait se retirer depuis quelques temps. Il a été accédé à sa demande. J'ai accepté provisoirement cette fonction en souhaitant qu'une solution plus définitive soit trouvée dès que la vie reprendra un cours plus normal. Un retour à la normale, c'est ce que nous souhaitons à vous tous, associations adhérentes et adhérents individuels pour poursuivre la mission que nous nous sommes données, de l'intérêt général de la sauvegarde du patrimoine et de la protection de l'environnement.

* * * * *